

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue **lundi, le 11^e jour du mois de mai 2015**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à 20 h. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 7 mai 2015. À noter que la séance d'ajournement prévue ce 11 mai 2015 a été annulée et remplacée par cette séance extraordinaire vu l'ajout de point à la convocation. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3 (ABSENT)
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, il est donc procédé comme suit:

2015-168

PACTE RURAL VOLET SUPRA-LOCAL – PRIORISATION DES PROJETS

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources est en appel de projets pour le pacte rural volet supra-local;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités doit faire une priorisation des dossiers déposés;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont procédé à l'analyse des projets sur la base des critères suivants qui sont :

- Retombées dans la MRC
- Faisabilité du projet (qualité du promoteur, pérennité, etc.)
- Partenariat et diversité de financement
- Réponds à un besoin

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que l'ordre de priorité des projets soit les suivants :

PRIORITÉ #	NOM DU PROJET
1	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité universelle au CAB des Sources • La santé mentale : une affaire de communauté • 21 Sources d'inspirations • Signalisation et défibrillateur au Camp musical • Développement durable et aménagement de la cafétéria à l'Escale
2	<ul style="list-style-type: none"> • La halte-belvédère • Mascotte de prévention incendie • Bottin de la vie culturelle dans la MRC • Éclairage des terrains de soccer • Viens t'amuser, j'ai une place pour toi
3	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données Wikimasque • Lutte contre l'intimidation

Adoptée.

2015-169

PACTE RURAL VOLET-LOCAL – APPROBATION DES PROJETS

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos a procédé à un appel de projets dans le cadre du Pacte-rural – volet local;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des organismes éligibles à déposer un projet ont été invité par lettre individuelle à une rencontre d'information;

CONSIDÉRANT QUE dix projets ont été déposés;

CONSIDÉRANT QUE les projets admissibles ont fait l'objet d'une analyse qualitative par un sous-comité du Conseil qui a émis des recommandations au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que les projets suivants soient retenus dans le cadre de l'appel de projets pour le Pacte rural – volet local.

DESCRIPTION DU PROJET	PROMOTEUR	MONTANT DEMANDÉ	DÉCISION
Projet d'art intégré à l'environnement	La Source d'Arts	9 200 \$	Conditionnel à ce que le financement soit calculé au prorata des lieux d'exposition situés sur le territoire de la Ville d'Asbestos.
Acquisition d'instruments et autres équipements	Harmonie d'Asbestos	15 000 \$	Pour adapter les instruments à la nouvelle clientèle.
Anneau de glace aux Trois-Lacs	Club de Chasse et pêche Laroche	15 000 \$	Projet attractif et dynamise le secteur.
Système d'éclairage et projecteur	Camp musical d'Asbestos	7 287 \$	Permet le prêt par la suite aux organismes de la région.
Mascotte de prévention incendie	Association des pompiers volontaires d'Asbestos	1 000 \$	Permet une belle visibilité du service incendie lors de divers événements dans la Ville.

QUE les projets suivants ne soient pas retenus :

DESCRIPTION DU PROJET	PROMOTEUR	MONTANT DEMANDÉ	DÉCISION
Infrastructures du skate park	Maison des jeunes de l'Or Blanc	15 000 \$	Difficultés dans la faisabilité du projet
Camp de jour estival (3 à 6 ans)	La Maison des Familles FamillAction	15 000 \$	Pérennité du projet mis en cause. Service déjà offert au Camp de jour de la Ville d'Asbestos
Terrain de soccer	École La Passerelle	15 000 \$	Échéancier difficile à réaliser en 2015. Financement incertain
Étude de faisabilité-modernisation	Centre récréatif d'Asbestos	14 400 \$	Projet incomplet
Bottin de la vie culturelle dans la MRC	La Source d'Arts	7 000 \$	Projet jugé à caractère supra-local

Adoptée.

2015-170

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT POUR L'OUVERTURE DE LA RUE DE L'ARDOISE

Des soumissions publiques ayant été demandées pour la réalisation de travaux d'ouverture de la rue de l'Ardoise à Asbestos, elles ont été reçues, ouvertes et trouvées comme suit :

Noms des soumissionnaires	Prix soumissionnés (avec taxes)
Sintra – Région de l'Estrie	1 272 379,30 \$
La Sablière de Warwick	1 278 903,67 \$
Gagné excavation ltée	1 279 958,56 \$
Lafontaine & Fils excavation	1 371 190,76 \$
Les Constructions de l'Amiante inc	1 475 787,49 \$
TGC	1 477 777,41 \$
Les Excavations H. St-Pierre inc	1 594 000,01 \$

La firme d'ingénieurs Labo SM inc. mandatée pour ce projet a fait l'analyse des soumissions afin de valider leur conformité. Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'octroyer le contrat pour les travaux d'ouverture de la rue de l'Ardoise à la compagnie Sintra – Région de l'Estrie au montant de 1 272 379,30 \$ incluant les taxes applicables.

Adoptée.

2015-171

**DEMANDE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) VOLET 2.5
POUR LE PROJET : AMÉLIORATION DU CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT EXTÉRIEUR**

CONSIDÉRANT QUE LA Ville d'Asbestos a pris connaissance du guide sur les règles et normes PIQM;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le projet d'amélioration du circuit d'entraînement extérieur au parc du Centenaire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal d'Asbestos autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2.5 du PIQM relativement au projet d'amélioration du circuit d'entraînement extérieur au parc du Centenaire;

QUE la Ville d'Asbestos s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet;

QUE madame Manon Carrier, trésorière, soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet d'amélioration du circuit d'entraînement extérieur au parc du Centenaire dans le cadre du volet 2.5 du PIQM.

Adoptée.

2015-172

**DEMANDE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) VOLET 2.5
POUR LE PROJET : INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU À LA PISCINE EXTÉRIEURE**

CONSIDÉRANT QUE LA Ville d'Asbestos a pris connaissance du guide sur les règles et normes PIQM;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le projet d'installation d'un chauffe-eau à la piscine extérieure du parc Dollar;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal d'Asbestos autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2.5 du PIQM relativement au projet d'installation d'un chauffe-eau à la piscine extérieure du parc Dollar;

QUE la Ville d'Asbestos s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet;

QUE madame Manon Carrier, trésorière, soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet d'installation d'un chauffe-eau à la piscine extérieure au parc du Centenaire dans le cadre du volet 2.5 du PIQM.

Adoptée.

2015-173

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 20 h 2 5.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

/al